

EXTRAIT DE DELIBERATION
Communauté de Communes VAL DE GATINE
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D_2022_7_12**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 37

Votants : 39

**Objet : Budget principal -
Décision modificative n°2
crédits supplémentaires**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 20 septembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 13 Septembre 2022

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSALT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Pouvoirs :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame RONDARD Audrey a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

Absent(s) : Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

Excusé(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur FRERE Fabrice, Madame RONDARD Audrey

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

VU le budget principal voté en date du 22 mars 2022

VU la décision modificative n°1 en date du 28 juin 2022

Considérant les crédits actuellement ouverts en section d'investissement et en fonctionnement

Considérant qu'il est nécessaire d'opérer des ajustements sur la section de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité DECIDE de voter les crédits supplémentaires suivants :

Chapitre	Articles	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
60	6042	Achats et prestations de services	74 500,00	1 500,00	76 000,00
60	60612	Electricité	113 910,00	6 000,00	119 910,00
60	60621	Combustible	112 750,00	7 000,00	119 750,00
64	64111	rémunération principal	1 346 000,00	50 000,00	1 396 000,00
65	6541	Créances admises en non valeur	50 000,00	4 400,00	54 400,00
65	65748	Suvention fonct CSC	154 359,00	14 000,00	168 359,00
65	657363	Subvention de fonct a caractère adm	404 620,00	- 122 907,12	281 712,88
65	658887	Autres charges exceptionnelles	2 724 910,00	6 007,12	2 730 917,12
	023	Virement à la section d'investisse ment	1 015 293,00	34 000,00	1 049 293,00
		TOTAL DEPENSES		0,00	

Chapitre	Articles	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
21	21831/121	Matériel informatique dans les écoles	4 000,00	34 000,00	38 000,00
		TOTAL DEPENSES		34 000,00	
	021	Virement de la section de fonctionnement	1 015 293,00	34 000,00	1 049 293,00
		TOTAL RECETTE		34 000,00	

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 20/09/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20220920-D2022-7-12-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2022